



Colayrac - Saint Cirq

La lettre du Maire

N°27 décembre 2011



Edito

Chers amis de Colayrac-Saint Cirq, Nous voici rendus en fin d'année, peut-être fatigués, peut-être même inquiets en raison d'une conjoncture difficile, en France... mais pas seulement puisque le monde entier est touché peu ou prou. Faut-il pour autant abandonner la dose d'optimisme qui convient pour faire avancer les choses ?

L'histoire nous montre que sur un empire qui s'écroule s'en bâtit un autre, renouvelé... qu'après une société qui s'essouffle s'en organise une nouvelle avec un regain d'énergie.

Ainsi nous attachons-nous pour notre part à réaliser coûte que coûte le programme dont vous avez choisi de nous confier la responsabilité de sa bonne exécution. La salle socioculturelle en fait partie. Nous y voici. Nous en présenterons le projet plus en détail dans une lettre prochaine.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et au mien propre, de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis...

Soyez assurés de toute ma sympathie.

François Chalmel

la salle socioculturelle

Depuis des années, vous attendez un équipement capable de répondre à vos projets de spectacles, activités conviviales, animations diverses sur la commune (culture, loisirs, fêtes familiales...). Nous vous avons fait la promesse de répondre favorablement à cette attente.

Sa naissance est pour bientôt. Ce lieu de rencontre universel à Colayrac Saint Cirq, là où tous peuvent se retrouver, verra bientôt le jour au centre de notre village; enfin un espace culturel intergénérationnel pour rassembler petits et grands.

Elle sera composée de:

- Une grande salle modulable en 2 parties avec scène, loges et vestiaires permettant des spectacles, des animations traditionnelles, collectives et personnelles (mariages, repas de famille, repas d'associations, conférences, débats, assemblées générales, théâtre, concerts, fêtes des écoles, etc...) avec un espace traiteur en lien avec la grande salle.
- Une salle d'expression corporelle : modern jazz, country, les boute en train, gymnastique volontaire (GV).

Une terrasse en prolongement de la salle.

Les aménagements extérieurs permettront un stationnement facile avec circulation sécurisée.

Si tout va comme nous l'espérons, la salle pourrait être mise à disposition du public fin 2013, début 2014.

Lors de la réunion du lundi 14 Novembre 2011, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle socioculturelle au lieu dit « Targebayle » à Colayrac-Saint Cirq.

La procédure de déclaration de projet visant à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (art L.123-16 et R.123-23 du code de l'urbanisme) a été décidée par le Conseil Municipal du 27 Juin 2011. Les esquisses du projet, réalisées par le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, Monsieur Jean-Henri KOCKEN, architecte à Bordeaux sont exposées à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2011.

Un cahier de concertation est ouvert au public aux heures d'ouverture de la Mairie.



L'arrivée de ce nouvel équipement répondra aussi à la demande d'autres associations sportives. La libération de la salle des fêtes actuelle permettra de nouvelles opportunités pour les sports de combat : judo, karaté et autres...

Cette nouvelle réalisation fait partie d'un projet global d'équipement de notre commune qui aujourd'hui, après l'Ecole René Cassin, la Crèche, les tribunes du stade de football et la maison des aînés ruraux, se dote d'un espace Culture / Animations.

• **Prévention de la délinquance : procédure de « rappel à l'ordre »**

Qu'est-ce qu'un « rappel à l'ordre » ? Il s'agit d'une procédure qui permet au Maire de procéder verbalement au rappel des dispositions encourues par les auteurs de faits qui portent atteinte au bon ordre, à la sûreté à la sécurité ou à la salubrité publique... Cette procédure repose sur un protocole de mise en œuvre signé conjointement par le Maire et par le Procureur de la République.

Ce genre d'action entre dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le maire à signer le protocole de mise en œuvre de la procédure de « rappel à l'ordre », avec Monsieur le Procureur de la République.

• **Agen-Habitat : cession de terrain**

Dans le cadre d'un projet de construction de logements à loyers modérés, la commune de Colayrac-Saint Cirq, propriétaire de terrains à proximité de la crèche « La Farandole » propose à la société « Agen-Habitat » la vente de deux parcelles (E.1971 et E.2677) d'une superficie totale de 2347 m².

Le programme y prévoit 28 appartements.

Le Conseil accepte la cession de ces terrains à Agen-Habitat au prix fixé par le service des « Domaines », à savoir 47 760 €.



• **Taxe d'Aménagement (TA)**

La Taxe d'Aménagement est appelée à se substituer aux Taxes Locales d'Équipement (TLE), Participation pour Voirie et Réseaux (PVR), Participation de Raccordement à l'Egout (PRE)... lesquelles disparaîtront du même coup des autorisations d'urbanisme (permis de construire, etc...)

Cette taxe a pour objet de financer les équipements de la commune, en accompagnement du développement urbain.

Par 20 voix pour et une abstention, le Conseil décide :

- d'instituer en remplacement de l'ancienne TLE et sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %
- en même temps, d'exonérer totalement, en application du code de l'urbanisme (article L 331.1 et suivants), les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA ou bien de prêts aidés de l'Etat.

Cette délibération est valable pour une durée de 3 ans reconductible.

• **Salle socioculturelle : contrat de maîtrise d'œuvre**

Sur appel à candidatures, 63 équipes ont répondu.

Un jury de concours a été constitué, composé de 3 élus et de 3 architectes. Sur les 63 dossiers examinés par le jury, 4 ont été sélectionnés pour être auditionnés. L'architecte finalement retenu est Jean-Henri KOCKEN, de Bordeaux, avec son équipe. Ce sont eux qui ont obtenu le plus grand nombre de points sur l'ensemble des critères.

Après de longs débats, intéressants, fructueux, en commission, en séance de travail du conseil, en bureau, le Conseil décide finalement par 15 voix pour, 5 contre et 1 abstention, de valider la sélection du jury de concours et d'autoriser le Maire à signer l'acte d'engagement du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle socioculturelle avec Monsieur Jean-Henri KOCKEN, mandataire de l'équipe constituée autour de lui pour ce projet.

Coût prévisionnel des travaux 2 329 660 €HT.

• **Modification du POS**

La modification du Plan d'Occupation du Sol de Colayrac-Saint Cirq porte sur trois points :

- « geler » l'urbanisation de la zone NA de Chadois – Laboulbène dans l'attente du Plan Local d'Urbanisme communautaire PLUC, en cours d'élaboration. Cette mesure nous permet de garder la main sur le développement urbain de cette zone.
- ajuster le règlement de la zone NA pour permettre d'optimiser l'aménagement notamment des secteurs urbanisables dès aujourd'hui au nord de cette zone.
- mettre en compatibilité les limites de la zone NA à l'ouest, avec le PPRI révisé.

Le Conseil Municipal approuve ce projet de modification du POS, par ailleurs soumis à enquête publique entre le 30 septembre et le 31 octobre 2011.



Informations Mairie

• Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 1996, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie, durant le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans ou au cours des trois mois suivants. Ils doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

• Pensez à venir à la mairie vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

La Mairie de Colayrac-Saint Cirq sera exceptionnellement ouverte le Samedi 31 décembre 2011 de 9^h à 12^h afin de pouvoir vous inscrire sur les listes électorales.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Dates de ramassage des encombrants

20 Janvier 2012, 17 Février 2012 et le 16 Mars 2012

Pensez à appeler le 0800 77 00 47 une semaine avant la date du ramassage.

• Contrôles des assainissements non collectifs

Initiés par la loi sur l'eau de 1992 revue en décembre 2006, le diagnostic et le contrôle des installations d'assainissement non collectif sont désormais devenus obligatoires pour toutes les communes, souvent regroupées en Syndicats comme cela est le cas pour Colayrac-Saint Cirq, adhérente du Syndicat des Eaux du Sud du Lot. L'objectif de cette réglementation est de protéger efficacement les ressources en eau et d'éliminer tout risque pour la salubrité publique et l'environnement.

Aujourd'hui, une vérification du bon fonctionnement et de l'entretien de toutes ces mêmes installations existantes, confiée à la société SAUR, doit être faite tous les 4 ans afin de s'assurer de la pérennité du bon fonctionnement et de la préservation de l'environnement.

En effet, l'ensemble des dispositifs nécessite un entretien régulier des ouvrages comme la vidange de la fosse septique par des entreprises spécialisées.

Cette vérification doit à nouveau intervenir sur notre commune à partir du mois de décembre 2011.

Le coût de ce service est assuré par une redevance d'un montant de 64 euros, prélevée sur la facture d'eau à hauteur de 8 € par semestre.

Info sur la Circulation à Colayrac

Fermeture des passages à niveau

En raison de travaux de rénovation des voies ferrées, les passages à niveau de Colayrac-Saint Cirq seront fermés comme suit :

- PN 116 : du 04 Janvier au 27 Janvier 2012 (Route du Fangot)
- PN 115 : du 04 Janvier au 27 Janvier 2012 (Route de Bibès)
- PN 114 : du 06 Janvier au 31 Janvier 2012 (Route de Saint Cirq)
- PN 112 : du 09 Janvier au 1er Février 2012 (Route de Catoy)
- PN 113 : du 08 Février au 17 Février 2012 (Route de Prayssas)

Attention : Pendant toute la durée des travaux les passages à niveau seront totalement fermés à la circulation y compris pour les piétons.

Des voies de déviation seront mises en place et les transports collectifs (urbains et scolaires) seront déviés.

Pour tous renseignements, contacter la Mairie de Colayrac-Saint Cirq au 05.53.77.57.50.



C'est le jeudi 1^{er} décembre 2011 au restaurant « Le Saint-Jacques » que s'est déroulée la remise des récompenses des « Challenges 2011 » suite aux courses disputées le 10 septembre 2011 dans le cadre des FOU-LEES AGENAISES.

En présence de nombreuses personnalités officielles et d'élus des communes de la Communauté d'Agglomération d'Agen, notre équipe a reçu un trophée puisqu'elle a remporté pour la 4^{ème} année consécutive le « Challenge Municipalités » des 5 km.

Nous adressons à l'équipe composée de :

Laurette Astié, Joël Davasse, Pascal de Sermet, Pauline Dujardin, François Genin, Patrick Manzinello, Alexandre Marque, Christophe Ouvrier, David Seremet, Jérôme Taillade, Jean Pierre Thepaut, Jésus Vico, nos chaleureuses félicitations pour cette nouvelle performance.

5 défibrillateurs à Colayrac

Le samedi 19 novembre 2011 avait lieu à la Mairie une formation à l'utilisation de défibrillateurs cardiaques à laquelle ont participé une trentaine de représentants des associations locales invitées par la municipalité.



Messieurs LAVIGNE et DUJARDIN, du corps des sapeurs-pompiers départementaux sont intervenus bénévolement pour apprendre les premiers gestes qui peuvent sauver une vie et aider les participants à manipuler les défibrillateurs.



La Mairie a effectivement fait installer depuis la rentrée 4 appareils de ce type, à la Mairie, à la salle des fêtes, au stade de foot et au

complexe sportif (basket).

Le COC Rugby nous avait montré le chemin et s'était déjà doté depuis quelques mois d'un défibrillateur.



Le Vendredi 16 Décembre 2011 à 12^h00

Place Maurice Tisseraud devant l'église de Colayrac

A l'occasion du marché hebdomadaire
de Colayrac-Saint Cirq

Les commerçants et la municipalité
vous attendent pour vous offrir
l'apéritif avant les fêtes de fin d'année

Tombola gratuite



venez nombreux

Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

• Vendredi 16 décembre 2011

Spectacle organisé par l'école de Saint Cirq à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19^h

• Samedi 17 décembre 2011

Repas organisé par l'association de Karaté à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19^h30

• Dimanche 18 décembre 2011

L'Association « NOSTE GARONA » fait venir le Père Noël, il vous donne rendez-vous à la Cale afin de recueillir les lettres que vous lui aurez écrites pour commander vos cadeaux.

• Vendredi 13 Janvier 2012

Vœux de Monsieur le Maire à la population à 19^h30 à la Salle des Fêtes de Colayrac-Saint Cirq. Cette manifestation permettra de se rencontrer, anciens et nouveaux colayracais, autour du verre de l'amitié.

• Jeudi 19 Janvier 2012

Repas des octogénaires organisé à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à 12^h.

• Dimanche 22 Janvier 2012

Repas des Aînés Ruraux à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 12^h.

• Vendredi 27 Janvier 2012

Assemblée Générale du Comité de Jumelage à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq

• Dimanche 29 Janvier 2012

Assemblée Générale de l' Association AMADEA à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq

• Vendredi 03 Février 2012

Soirée « CHOUCROUTE » à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq organisée par l'association « Eglise de Saint Cirq » à partir de 19^h30

• Samedi 04 Février 2012

Goûter école de rugby organisé par les Anciens du COC à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq

• Vendredi 10 Février 2012

Loto organisé par l'école de Corne à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 20^h30

Association
« NOSTE GARONA »



Dimanche 18 Décembre
à 16 h

Le Père Noël a décidé d'emprunter
la Garonne pour venir voir les enfants!
Il nous a chargés de vous donner rendez-vous
Ne le ratez pas !



Mes Chers Petits Enfants,
J'arriverai en bateau à la Cale
de Colayrac St Cirq pour recueillir
les lettres que vous m'avez écrites
pour commander vos cadeaux.
En attendant, soyez bien sages!
Le Père Noël

Les matchs « à domicile »

J.I.L.C BASKET - 2012

- 20 Janvier Mont de Marsan

- 10 Février St Médard 2

- 02 Mars St Bruno

- 09 Mars Orthez

- 30 Mars Luy Adour

- 20 Avril Villeneuve

COC RUGBY Championnat 1ère Série 2011 /2012

- 18 Décembre P. du Casse

- 15 Janvier Laroque

- 05 Février Montignac

- 19 Février Aiguillon

- 18 Mars Prigonrieux

- 1er Avril Périgueux

Bien vivre ensemble

Bien vivre ensemble, c'est plus facile quand chacun trouve sa place dans sa ville, dans son quartier. C'est plus facile quand chacun a un projet personnel, professionnel, qui lui permette d'envisager l'avenir de manière constructive.

Cela passe sans doute par l'obtention d'un emploi ? Pour vous y aider, « Agglo-emploi » a mis en place une permanence à Colayrac-Saint Cirq :

le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE, qu'est ce que c'est?

- un accompagnement de proximité
- un accompagnement individualisé de chaque demandeur d'emploi
- un accompagnement non limité dans le temps
- un interlocuteur unique assurant le lien entre le monde de l'entreprise, « Pôle Emploi » et le demandeur d'emploi.

Le PLIE, c'est où ? à la mairie de Colayrac-Saint Cirq

Le PLIE, c'est quand ?

- les mardis de 09^h à 12^h et de 13^h à 17^h
- les vendredis de 09^h à 12^h